

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 4 mars 2013 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débute.

2013-44 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

2013-45 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE FÉVRIER 2013.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du mois de janvier 2013 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

2013-46 ADOPTION DU BORDEREAU 2013-03 « COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER 2013 ET SALAIRES PAYÉS EN FÉVRIER 2013».

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés en février 2013 et les salaires payés en février 2013 et déposés sous le bordereau 2013-03 sont approuvés au montant de 123 795,71 \$, et ce, tels que déposés.

2013-47 ADOPTION DU BORDEREAU 2013-003 « COMPTES À PAYER ».

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2013-003 soient approuvés au montant de 89 331,42 \$, et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2013-48 DOSSIER D'ALIMENTATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT DE FACTURES.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on paie les factures suivantes :

- V03 Inc. 1 206,09 \$ (V0-20130207-1)
- Endress & Hauser : 822,07 \$ (6001017307)

- Jean-Pierre Chamberland Avocat Inc. : 2 517,95 \$
 - Roche Ltée : 1 149,75 \$ (173232)
 - Roche Ltée : 12 157,98 \$ (173233)
 - Roche Ltée : 210,24 \$ (173234)
- Total : 13 517,97 \$**

2013-49 M.R.C. DE MATANE - SERVICE RÉGIONAL DE SERVICE INCENDIE – RAPPORT D’ACTIVITÉS – PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRÉVU POUR L’ANNÉE 2.

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins adopte le plan de mise en œuvre prévu pour l’année 2 – Rapport d’activités.

2013-50 CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – JOURNÉE DE RÉSISTANCE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité adhère au montant de 60,00 \$ au Centre de mise en valeur des opérations dignité et que la municipalité fasse un don de 100,00\$ pour la Journée de la Résistance.

2013-51 POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO POUR LE MAINTIEN D’UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURITAIRE.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins adopte une politique de tolérance zéro pour le maintien d’un milieu de travail sain et sécuritaire. Le tout selon le document « Politique de tolérance zéro pour le maintien d’un milieu de travail sain et sécuritaire ».

2013-52 F.Q.M. – DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU D’OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.

CONSIDÉRANT QUE la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 a ouvert une opportunité pour permettre l’émergence d’une filière d’énergie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, un groupe de travail appuyait les communautés rurales dans la recherche de voies de développement en énergie verte;

CONSIDÉRANT QUE la filière d’énergie renouvelable constitue une opportunité importante de développement et de prise en main de l’avenir des communautés;

CONSIDÉRANT QUE les projets communautaires en énergie constituent d’extraordinaires opportunités de développement économique et produisent une énergie verte qui respecte les principes du développement durable;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux plaident pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité des régions et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

CONSIDÉRANT QUE la revitalisation des secteurs ruraux en phase de dévitalisation et l'occupation dynamique du territoire ne peuvent être assurées que par le maintien des communautés locales;

CONSIDÉRANT QUE ces projets contribuent à la diversification de l'utilisation des ressources naturelles et contribuent à la revitalisation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la filière de la petite hydraulique est particulièrement prometteuse, car elle offre la possibilité aux communautés de prendre en charge leur développement en misant sur une ressource propre et renouvelable présente sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la ministre québécoise des Ressources naturelles, M^{me} Martine Ouellet, a mis fin abruptement au programme de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins et a annulé six projets;

CONSIDÉRANT QUE cette décision porte un dur coup aux régions et aux communautés qui ont répondu aux appels d'offres d'Hydro-Québec et à une stratégie gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition du programme de petites centrales hydroélectriques détruit les efforts de développement endogènes des communautés locales et régionales;

CONSIDÉRANT QUE cette filière énergétique est une source de production d'énergie renouvelable avantageuse pour Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec porte un dur coup à la relation de confiance qu'il doit entretenir avec le milieu municipal à qui on a confié la responsabilité du développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est en déficit énergétique, mais en surplus d'électricité et qu'il a une occasion inespérée de réduire sa dépendance au pétrole;

CONSIDÉRANT QUE le développement de la filière éolienne a permis l'émergence d'une industrie structurante pour le Québec et principalement pour la Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement de Québec doit maintenir ses efforts pour synchroniser le développement de projets éoliens avec la capacité manufacturière afin d'éviter de se retrouver avec des arrêts de production dans les différentes usines du Québec.

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec :

- de reconsidérer sa décision afin de permettre aux six projets en cours de poursuivre leur cheminement,
- de lancer très rapidement un appel d'offres des 700 MW d'énergie éolienne qui favorisera le développement de projets communautaires,
- de déposer la Stratégie énergétique afin de discuter de l'avenir de l'ensemble des filières énergétiques;

D'ACHEMINER cette résolution à M. Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités, à M^{me} Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, à M. Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à M. Gaétan Lelièvre, ministre délégué aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec, à M. Jean-Marc Fournier, chef de l'opposition officielle,

Parti libéral du Québec, à M. François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Coalition avenir Québec et à M^{me} Françoise David, présidente et porte-parole de Québec Solidaire.

2013-53 **FONDATION MARJORIE – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA MARCHÉ SILENCIEUSE DU 18 MAI 2013.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins commandite un montant de \$ 50,00 à la Fondation Marjorie. Le tout pour la marche silencieuse du 18 mai 2013.

2013-54 **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – REMPLACEMENT DE MME DENISE JEAN.**

Attendu que Mme Denise Jean a démissionné comme membre du Comité Consultatif d'Urbanisme;

En conséquence, il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. Philippe Hudon remplace Mme Denise Jean sur le Comité Consultatif d'Urbanisme.

2013-55 **UTEP –INVENTAIRE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité autorise une dépense de \$ 1 582,26 plus taxes pour un inventaire de pièces à l'usine de production de l'eau potable.

2013-56 **PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA CRÉATION ET LA CONSOLIDATION D'ACTIVITÉS DE LOISIR AUX AÎNÉS DE LES MÉCHINS – DEMANDE DU JARDIN ÉCOLOGIQUE D'HÉLÈNE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité autorise une dépense de \$ 500,00 pour la demande du Jardin Écologique d'Hélène dans le cadre du Programme de soutien financier pour la création et la consolidation d'activités de loisir aux aînés de Les Méchins.

2013-57 **DEMANDE DES ENTREPRISES THÉO-LAN INC.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins appuie la demande des Entreprises Théo-Lan Inc. à la Sûreté du Québec pour pouvoir avoir l'autorisation d'avoir le territoire de la municipalité dans leur projet d'opération d'une fourrière et de remorquage sur le territoire de Les Méchins. La municipalité appuie leur demande conditionnelle à ce que ce soit conforme aux règlements d'urbanisme.

2013-58

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 20h21, et il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 11 mars 2013 à 19h00.

Jean-Sébastien Barriault, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière